



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

--	--

Direction Territoires et ville

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chef(fe) de projet logistique urbaine LUD+ / Resp. DIGILOG

N° VisioM Poste : (*N° permanent de la fiche de poste*) *Sera rempli par les RH*

N°Code Poste RenoirRH : *Sera rempli par les RH*

Cotation du poste	<i>Cotation chiffrée (RIFSEEP) Sera rempli par les RH</i>
Catégorie	A
Famille d'emploi	
Emploi Principal	
Correspondance RIME	<i>Ne pas remplir</i>
Profil recherché	<i>Contractuel expert en logistique urbaine</i>

Affectation administrative et opérationnelle :	Cerema Territoires et ville Département Mobilité Espace public Sécurité (MEPS) Groupe Politiques et Services de Mobilité (PSM)
Localisation géographique du poste	2 rue Antoine Charial 69003 Lyon

Date de la vacance du poste	
Numéro BIEP	<i>Sera rempli par les RH</i>
Motif de la vacance du poste	
Dernier titulaire	<i>poste créé</i>
Matricule du dernier titulaire	

Présentation du Cerema :

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Centre de ressources de référence, il éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Présent sur l'ensemble du territoire national avec plus de 2 600 agents, le Cerema a engagé un plan ambitieux de transformation afin de devenir l'opérateur de référence des collectivités locales et des entreprises. Cette mutation se traduit par une accentuation de la valorisation de ses expertises. Pour cela, il a fortement renouvelé son organisation et son mode de fonctionnement. Parallèlement, le Cerema s'est recentré sur son cœur de métier et oriente ses activités et prestations vers les besoins réels de ses partenaires.

Contexte :

La direction Territoires et Ville est une direction technique d'ampleur nationale. Dans ses domaines de compétences, elle exerce pour l'établissement des missions de pilotage stratégique des activités et des compétences, d'appui expert aux directions territoriales, de développement des offres de service, de production de travaux de référence et de communication.

Le groupe Politiques et services de mobilité composé de 14 agents, est l'un des 5 groupes du **département Mobilités, espace public, sécurité**.

Le programme InTerLUD+ accompagne les acteurs publics et privés dans le développement de stratégies de logistiques urbaines durable (LUD), la mise en place d'actions, le déploiement d'outils (informations, formation,...) et l'émergence de projets innovants.

L'outil DIGILOG, intégré récemment au programme LUD+, proposera aux collectivités une solution de digitalisation et d'harmonisation des arrêtés de circulation et stationnement.

Missions :

Le chef(fe) de projet InTerLUD+ / resp DIGILOG, pilotera pour le compte du CEREMA le volet relatif au développement de l'outil DIGILOG et sa coordination avec les autres actions du programme.

Au sein de l'équipe projet DIGILOG (CEREMA, LLC, ROZO et Urban Radar), il ou elle aura pour mission de :

- définir un outil en adéquation avec les besoins des collectivités
- contribuer à la coordination de Digilog avec les autres démarches et outils du programme
- accompagner plusieurs territoires dans la mise en place de l'expérimentation de DIGILOG
- assurer ensuite son déploiement national à l'issue de l'expérimentation.

Il ou elle participera à la mise en œuvre d'actions du programme (actions des chartes, projets innovants/ études), en contribuant à l'élaboration de méthodologies de projet et leur suivi.

De manière générale, il ou elle contribuera aux connaissances et méthodologies sur la LUD, à la valorisation et la bonne visibilité du programme.

Liaison hiérarchique :

Placé sous la responsabilité fonctionnelle de la directrice de projet logistique urbaine, le poste implique de fortes interactions :

En externe avec :

Les collectivités (élus et techniciens des collectivités)

Les partenaires du programme LUD+ : Logistic Low Carbon, le bureau d'études ROZO, le cabinet Urban Radar chargé des développements numériques de l'outil, la DGEC, la DGITM, l'ADEME

Les comités d'orientation "collectivités" et "acteurs économiques" du programme

Les acteurs économiques et leurs fédérations représentatives (FNTR, ..)

Des bureaux d'études spécialisés en logistique urbaine

Des équipes de recherches : UGE, LAET

En interne avec :

Les chefs de projets LUD+ des directions territoriales du Cerema (répartis dans différentes régions et chargés du déploiement territorial du programme LUD+ au plus près des acteurs),

L'équipe recherche MATRIS ou autres équipe interne du CEREMA.

Le service communication du Cerema

La directrice de projet et son adjointe.

Compétences :

Savoir

Connaissances générales sur la logistique urbaine (transport de marchandises, déplacements, qualité de l'air, aménagement et attractivité économique des territoires) et les solutions à mettre en place pour répondre aux enjeux de LUD.

Maîtrise de la méthodologie des chartes LUD et connaissance du programme InTerLUD+

Savoir-faire

Capacité à piloter un projet

Aisance en communication orale et écrite

Faire preuve de conviction pour mobiliser des acteurs publics (élus et techniciens de collectivités) et économiques (chefs d'entreprises)

Capacité à travailler en transversalité et avec des partenaires extérieurs

Savoir-être

Autonomie et rigueur dans le travail

Esprit d'initiative, dynamisme, réactivité

Sens des responsabilités et du collectif

Capacité d'adaptation

Profil recherché : diplôme d'études supérieur (Bac +5), ayant une expérience sur certains des enjeux en lien avec la logistique urbaine et ou le fonctionnement et la gouvernance des collectivités. Une expérience en collectivité territoriale serait un plus.

Conditions :

Bureau individuel selon disponibilité et configuration des locaux, équipements informatiques et téléphonie selon politique interne.

Les horaires de travail : selon règlement intérieur du temps de travail d'établissement et modalités d'instruction des demandes de télétravail sont basés sur le règlement intérieur du temps de travail du Cerema.

En raison de la nature de poste, de nombreux déplacements France entière, parfois sur plusieurs jours, sont à prévoir, selon la politique de déplacements de l'établissement.

Contacts :

Marie Couvrat Desvergnès, Co-responsable du projet LUD+

marie.couvrat-desvergnès@cerema.fr

04 72 74 58 00

Gérôme CHARRIER, Chef du groupe Politiques et services de mobilité

gerome.charrier@cerema.fr

04 72 74 58 20

Stéphane CHANUT, Directeur du département Mobilités, espaces publics et sécurité

stephane.chanut@cerema.fr

06 22 34 88 32